



Présidence : Pays-Bas

**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT
(442ème séance plénière)**

1. Date : Mardi 25 mars 2003

Ouverture : 16 h 10
Clôture : 18 heures

2. Présidence : M. J. de Visser
M. K. Vosskuhler

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DE M. ANTONIO MARIA COSTA,
DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DES
NATIONS UNIES A VIENNE ET DIRECTEUR
EXECUTIF DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME

Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne et Directeur exécutif
de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
(PC.DEL/277/03/Corr.1), Secrétaire général (SEC.GAL/54/03 Restr.),
Saint-Siège (PC.DEL/289/03), Grèce-Union européenne (les pays candidats à
l'adhésion Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la
Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie ainsi que les pays
associés, la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette
déclaration) (PC.DEL/290/03), Kirghizistan (PC.DEL/286/03), Ouzbékistan,
Etats-Unis d'Amérique, Tadjikistan, Géorgie (également au nom de
l'Azerbaïdjan, de la Moldavie et de l'Ukraine), Albanie (PC.DEL/292/03),
Canada, Arménie, Croatie (PC.DEL/291/03), Fédération de Russie,
Serbie-Monténégro, Norvège, ex-République yougoslave de Macédoine,
Présidence

4. Prochaine séance :

Jeudi 27 mars 2003 à 10 heures, Neuer Saal